

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR09.40PR
concernant
une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'442'400.-- pour la réfection
générale des conduites souterraines et de la superstructure de la chaussée de la
Rue de l'indépendance.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le mercredi 18 novembre 2009 à 19h00 à l'Hôtel de Ville.

Elle était composée de Mesdames Hélène Grand-Greub et Marinette Nicollin et de Messieurs Jean-Marc Cousin, Nunzio Indulsi, Walter Müller, Etienne Mutrux, André Perret, Alain Willommet et du soussigné, remplaçant M. Philippe Pavid, désigné et confirmé comme rapporteur.

La délégation municipale était composée de Messieurs Marc-André Burkhard et Cédric Pillonel Municipaux, Sandro Rosselet, directeur STE et Vincent Nicolet, chef de projet STE que nous profitons de remercier pour leur disponibilité et les explications et les renseignements fournis.

Préambule

Comme indiqué dans ce préavis très détaillé, initialement, la réfection de cette rue avait été motivée par des fuites récurrentes sur le réseau d'eau. A tel point que le Service des énergies avait envisagé la construction d'une conduite provisoire.

Finalement, vu l'étroitesse de la rue et l'ampleur des fouilles, la réfection complète de la rue s'est imposée.

Les services techniques concernés (SEY, STE et URBAT) ont travaillé conjointement pour permettre à chacun de satisfaire les exigences liées aux impératifs techniques et à un aménagement urbain de qualité.

La réalisation du projet, piloté par STE, nécessitera une coordination parfaite en raison des conditions particulières d'exécution.

Introduction du séparatif et travaux de réfection de la superstructure

Les réseaux existants E.M. (eaux mélangées) de la Rue de l'Indépendance et des deux rues transversales se raccordent tous sur le collecteur E.M. de la Rue des Iles.

Le projet prévoit la modification des versants existants par un versant unique en direction du Canal Oriental et le remplacement des réseaux E.M. par deux canalisations en P.V.C. superposées afin de gagner de la place.

Le réseau E.U. se raccordera dans le collecteur de concentration du Canal Oriental, tandis que le réseau E.C. se déversera directement dans le canal.

Actuellement, 70% des tuyaux et 80 % du débit d'eau sont en séparatif ce qui est bien en tenant compte de la topographie et du centre ville historique.

Superstructure et aménagement de l'espace rue

Afin de garantir un écoulement majeur en surface, le profil en travers de rue passera en « V » et une cunette centrale de 40 cm de largeur sera réalisée en pavés.

Deux modérateurs de trafic (coussins berlinois) contre un actuellement, seront aménagés aux carrefours des deux rues transversales.

Afin de démarquer et de faciliter l'entrée piétonne du parc public, deux places de parc seront supprimées et la surface de 4.50 x 7.50m sera pavée. La disposition de 5 potelets préviendra la possibilité de stationnement sauvage sur cet espace.

Franchissement du Canal Oriental

La passerelle existante de l'Indépendance, étant devenue trop vétuste, sera remplacée par une nouvelle dont la largeur standard actuelle a été fixée à 1.20m. et sera de conception semblable à celle du Petit Marais.

D'autre part, la passerelle des Chaînettes se trouvant dans le même état que celle de l'Indépendance, le coût de son remplacement est également compris dans le montant de ce préavis.

Renouvellement des infrastructures

Réseau d'eau

Le projet propose l'installation d'une nouvelle conduite en PE, calibre 160mm et une pression nominale de 16 bars pour garantir une plus grande longévité du tuyau.

Réseau de gaz

Le projet préconise l'installation d'une nouvelle conduite de PE sur toute la rue, et en partie sur les rues perpendiculaires.

Réseau électrique, fibre optique et téléphone

Les câbles d'alimentation basse tension seront remplacés. Les abonnés seront alimentés en « étoile » afin qu'un minimum de client soient touchés lors d'une éventuelle avarie.

Des tubes en attente seront posés en prévision d'un futur raccordement en fibres optiques.

Les tubes existants du téléphone seront déplacés dans la fouille SEY et les chambres souterraines Swisscom seront détruites et reconstruites ailleurs, au frais de leur propriétaire.

Eclairage public

Le SEY étudie actuellement la possibilité de recourir aux nouvelles techniques LED en espérant diminuer la consommation d'énergie. Selon l'avancement de l'étude, des essais seront réalisés lors de ce chantier.

Conclusions

Au vu des fuites d'eau répétitives, le renouvellement du réseau d'eau, du gaz et de l'électricité de cette rue se justifie pleinement. Idéalement, 700m du réseau yverdonnois devrait être renouvelé annuellement afin de le maintenir dans un bon état. D'autre part, la réfection complète de cette rue offrira aux riverains une réalisation cohérente, homogène et de qualité.

Après délibération, c'est à l'unanimité de ses membres que la Commission vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis PR09.40PR du 30 octobre 2009 tel que présenté par la Municipalité.

Le rapporteur



Daniel Hofmann

Yverdon-les-Bains le 25 novembre 2009